Parcs Canada Parks Canada

AGENCE PARCS CANADA

Rapport sur les plans et les priorités
2013-2014

Canada

La charte de **Parcs Canada**

Notre mandat

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Notre rôle

Gardiens, nous veillons sur les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation.

Guides, nous accueillons des visiteurs du monde entier en leur ouvrant les portes de lieux de découverte et d'apprentissage, de réflexion et de loisir.

Partenaires, nous misons sur les riches traditions de nos peuples autochtones, la vigueur de notre mosaïque culturelle et nos obligations envers la communauté internationale.

Conteurs, nous retraçons l'histoire des gens et des paysages qui ont façonné le Canada.

Notre engagement

Protéger, en priorité, le patrimoine naturel et culturel de ces lieux exceptionnels et en assurer l'intégrité.

Faire découvrir la beauté et la richesse de nos milieux naturels, et rappeler le courage et l'ingéniosité de ceux et celles qui ont contribué à forger le Canada.

Commémorer l'héritage inestimable que nous ont laissé tous ces visionnaires, dont le savoir et la passion ont inspiré le caractère et les valeurs de notre pays.

Servir les Canadiens et Canadiennes en travaillant ensemble pour atteindre l'excellence, guidés par les valeurs de compétence, de respect et d'équité.

Table des matières

Message du Ministre 1
Message du directeur général de l'Agence 3
Section I : Survol de l'organisation 5
Raison d'être 5
Responsabilités 6
Résultat stratégique et Architecture d'alignement des programmes (AAP) 12
Priorités organisationnelles 13
Analyse des risques 15
Sommaire de la planification 18
Profil des dépenses 19
Budget des dépenses par crédit voté 20
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) 20
Section II – Analyse des programmes par résultat stratégique 22
Résultat Stratégique 22
Programme 1 – Création de lieux patrimoniaux 23
Points saillants de la planification 24
Programme 2 – Conservation des ressources patrimoniales 26
Points saillants de la planification 27
Programme 3 – Appréciation et compréhension du public 30
Points saillants de la planification 31
Programme 4 – Expérience du visiteur 32
Points saillants de la planification 33
Programme 5 – Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit 34
Points saillants de la planification 35
Services internes 36
Points saillants de la planification 36
Section III - Renseignements supplémentaires 38
Principales données financières 38
États financiers prospectifs 39
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires 39
Rapport sur les dépenses fiscales et les évaluations 40
Section IV - Autres sujets d'intérêt 41
Coordonnées de la personne-ressource de l'organisation 41
Notes en fin d'ouvrage 43

Liste de Figures

Figure 1 : Réseau des parcs nationaux du Canada 8

Figure 2 : Lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada 9

Figure 3 : Réseau des aires marines nationales de conservation du Canada 11

Figure 4 : Résultat stratégique et Architecture d'alignement des programmes (AAP) 12

Figure 5 : Profil des dépenses de Parcs Canada 20

Couverture :

Reserve de parc national du canada de Kluane (Yn)
© Parcs Canada, *Photo :* Fritz Mueller

Message du Ministre

Parcs Canada permet aux Canadiennes et aux Canadiens de découvrir les lieux patrimoniaux naturels et culturels qui définissent notre identité nationale et nous unissent, et de se nourrir de l'expérience que peuvent procurer ces lieux.

Depuis 2006, Parcs Canada a pris des mesures concrètes ce qui a permis d'accroître de plus de 50 % la taille de son réseau d'aires protégées. L'année dernière seulement, deux réserves de parc national se sont ajoutées, soit les réserves de l'Île-de-Sable et Nááts'ihch'oh. Les efforts visant à élargir le legs naturel du Canada continueront dans des lieux comme l'île Bathurst, le détroit de Lancaster, le détroit de Georgia Sud et les monts Mealy.

Parcs Canada joue également un rôle de chef de file pour ce qui est de permettre aux Canadiennes et aux Canadiens de découvrir et de commémorer les personnes et les événements qui ont contribué à l'édification de notre pays. L'année 2013 marquera plusieurs jalons importants, dont le 300e anniversaire de la construction de la forteresse de Louisbourg et la poursuite de la commémoration de la guerre de 1812.

La capacité de découvrir le legs historique et naturel du Canada est bénéfique tant pour les personnes que pour les collectivités. En plus de favoriser la santé et le bien-être personnels, les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation créent des possibilités économiques et jouent un rôle utile sur le plan écologique.

Chaque année, les lieux administrés par Parcs Canada contribuent 3,3 milliards de dollars à l'économie canadienne, ce qui permet le maintien de plus de 41 000 emplois dans des centaines de collectivités à l'échelle du pays. Les visites sont cruciales puisqu'elles permettent au public de mieux connaître nos lieux protégés; cela incite la population à soutenir, à long terme, nos efforts essentiels en matière de conservation.

Au cours de la prochaine année, des efforts seront déployés en vue d'établir des liens avec les citadins, les nouveaux arrivants et les jeunes. Diverses initiatives, comme le programme « Mon passeport Parcs », le Programme des jeunes ambassadeurs de Parcs Canada en l'honneur du duc et de la duchesse de Cambridge ainsi que la création du parc urbain national de la Rouge, nous aideront à sensibiliser ces groupes importants qui connaissent moins les lieux spéciaux gérés par Parcs Canada.

Les mesures prises par Parcs Canada sur les plans de la protection, de la sensibilisation du public et de l'expérience du visiteur sont de plus en plus reconnues à l'échelle mondiale. L'appui reçu de la part de l'Union internationale pour la conservation de la nature à l'égard de notre approche intégrée en matière de conservation représente une source de fierté pour la population canadienne dans son ensemble. Cela nous inspire, nous incite à faire découvrir aux Canadiennes et aux Canadiens les gens, les lieux et les événements qui définissent notre magnifique pays.

La version originale a été signée par

L'honorable Peter [illegible]nt, c.p., député
Ministre de l'Environnement et ministre responsable de Parcs Canada

Lieu historique national
du Canada du Fort-Chambly (Que.)
©Parcs Canada, *Photo :* Chris Reardon

Message du directeur général de l'Agence

L'Agence Parcs Canada est fière de jouer un rôle important pour ce qui est de permettre aux Canadiennes et aux Canadiens de découvrir les lieux et événements qui caractérisent notre pays, ainsi que d'en tirer parti. Le réseau d'aires naturelles protégées et de lieux historiques du Canada a sur nous un pouvoir régénérateur; il nous rappelle la fragilité et la beauté exceptionnelle de nos paysages, ainsi que l'humanité que nous partageons. Nous continuerons d'élargir ce réseau et de rendre nos trésors nationaux plus attrayants et accessibles pour les visiteurs.

À cette fin, nous collaborerons avec un nombre croissant de partenaires, dont les Autochtones, les groupes d'intervenants, les provinces et territoires, et le secteur privé. Les partenariats ainsi créés nous aideront à suivre le rythme des changements démographiques et à sensibiliser les nouveaux arrivants, les citadins et les jeunes.

L'initiative du parc urbain national de la Rouge est un exemple type. Situé près de Toronto, la plus grande ville du Canada et la destination la plus populaire des personnes qui immigrent au pays, le parc de la Rouge compte déjà sur l'appui solide d'une longue liste de groupes communautaires déterminés à en préserver le patrimoine exceptionnel. Le programme « Mon passeport Parcs », destiné aux élèves de 8e année (2e secondaire), constitue une autre démonstration de notre capacité d'établir des liens avec les jeunes. Cette année, les élèves de la classe gagnante du grand prix se rendront au Cap-Breton afin de prendre part aux célébrations entourant le 300e anniversaire de la construction de la forteresse de Louisbourg.

Toujours cette année, Parcs Canada entreprendra divers projets stratégiques visant à favoriser la durabilité et la croissance à long terme. À titre d'exemple, nous élaborerons une stratégie de sensibilisation dans les villes afin d'améliorer notre capacité d'établir des liens avec les résidants des villes ainsi que les Canadiennes et les Canadiens nouvellement arrivés, et de les amener à découvrir notre réseau. Nous améliorerons également notre présence en ligne au moyen de nouveaux outils de planification de visites et de projets dans les médias sociaux. Enfin, nous continuerons de renouveler et de diversifier nos offres liées à l'expérience du visiteur, notamment en ce qui touche l'hébergement, les activités récréatives et les produits d'interprétation.

Pour respecter son mandat, Parcs Canada doit absolument veiller à la qualité de l'expérience offerte aux visiteurs. Nous devons voir à ce que les parcs nationaux, les lieux historiques et les aires marines de conservation du pays offrent des expériences significatives et hautement intéressantes, voire inoubliables, aux visiteurs. Parallèlement, nous devons protéger et préserver nos lieux patrimoniaux. Les partenariats et les revenus découlant des visites sont essentiels à l'atteinte de ces deux objectifs.

L'équipe de Parcs Canada est composée de personnes talentueuses qui travaillent avec détermination. Grâce au dévouement de ces personnes à l'égard du mandat de l'Agence, notre pays a acquis une excellente réputation à l'échelle internationale en ce qui a trait à la création et à la gestion de lieux patrimoniaux protégés.

La version originale a été signée par

Alan Latourelle

Le directeur général de l'Agence Parcs Canada

Lieu historique national du Canada
du Fort-Beauséjour, (N.B.)
©Parcs Canada, *Photo* : Chris Reardon

Section I : Survol de l'organisation

Raison d'être

Le ministre de l'Environnement est responsable de l'Agence Parcs Canada. Parcs Canada protège et met en valeur des exemples significatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorise chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation offrent aux Canadiens et Canadiennes l'occasion de visiter ces lieux, d'avoir des expériences significatives et de développer un sentiment d'attachement personnel à l'égard de ces lieux patrimoniaux. Parcs Canada s'acquitte de ses responsabilités en travaillant en collaboration avec un nombre de partenaires incluant les Autochtones, les intervenants et les communautés avoisinantes.

Mandat

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

La vision

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

Parcs Canada est une agence distincte au sein du gouvernement du Canada dont les responsabilités proviennent des lois suivantes :

- la *Loi sur l'Agence Parcs Canada;*
- la *Loi sur les parcs nationaux du Canada;*
- la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*;
- la *Loi sur les lieux et monuments historiques du Canada;*
- la *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales;*
- le *Règlement sur les canaux historiques,* pris en application de la *Loi sur le ministère des Transports;*
- la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux;*
- la *Loi sur les espèces en péril.*

Le directeur général de Parcs Canada relève directement du ministre de l'Environnement.

Responsabilités

Parcs Canada est le fier gardien des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation et les gère pour le compte des Canadiens et Canadiennes. Parcs Canada a pour mission de protéger et de mettre en valeur ces lieux patrimoniaux afin que les citoyens canadiens et les générations d'aujourd'hui et de demain puissent les apprécier et en jouir.

En tant que premier service de parcs nationaux au monde, Parcs Canada continue de jouer un rôle vital dans l'élaboration d'un réseau de parcs nationaux représentatif de la diversité des régions naturelles et des paysages du Canada. De même, les aires marines nationales de conservation représentent les régions marines du Canada qui couvrent trois océans et les Grands lacs. Dans les parcs nationaux, l'Agence a le mandat d'en protéger l'intégrité écologique. Concernant la situation des aires marines nationales de conservation, l'Agence travaille à promouvoir l'utilisation écologiquement durable des ressources marines tout en protégeant les caractères distinctifs. Dans l'exécution de ses responsabilités, Parcs Canada travaille en collaboration avec les peuples autochtones, les intervenants et les collectivités voisines.

Chaque lieu historique national dévoile sa propre histoire et nous aide à mieux comprendre le Canada dans son ensemble. Ces endroits remarquables offrent aux visiteurs la chance de se familiariser avec les personnes et les événements qui ont façonné le Canada tel que nous le connaissons aujourd'hui et où ils peuvent découvrir l'histoire du Canada à travers d'authentiques ressources historiques. Parcs Canada s'efforce de s'assurer que le réseau des lieux historiques nationaux du Canada, qui comprend des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale, reflète la riche histoire du Canada à mesure qu'elle évolue. Ce réseau est développé en collaboration avec les Canadiens et Canadiennes afin de définir les aspects importants de l'histoire de notre pays et contribuer à la reconnaissance et à la commémoration d'anniversaires importants, comme le bicentenaire de la guerre de 1812.

Aujourd'hui, les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation offrent aux Canadiens et Canadiennes une variété d'activités récréatives et d'apprentissage, sans compter l'occasion unique de tisser un lien personnel avec ces lieux patrimoniaux. Chaque année, les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada accueillent plus de 20 millions de personnes-visites.

De plus, certains programmes de Parcs Canada sont axés sur les désignations patrimoniales officielles du gouvernement du Canada. Lorsque mandaté, l'Agence fournit aussi un soutien pour la conservation et la mise en valeur de biens désignés administrés par des tiers. Celles-ci comprennent de nombreux lieux historiques nationaux, des gares ferroviaires patrimoniales, des phares patrimoniaux, des édifices fédéraux du patrimoine, des sites archéologiques, les lieux de sépulture des anciens premiers ministres du Canada, ainsi que les rivières du patrimoine canadien. Parcs Canada fait preuve de leadership dans la conservation du patrimoine bâti grâce à son Programme de partage des frais de Parcs Canada pour les lieux historiques nationaux, un programme de contribution à l'intention des lieux historiques nationaux qui ne relèvent pas du gouvernement fédéral et par l'administration du Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, une base de données en ligne facilitant la recherche sur les lieux patrimoniaux désignés à tous les niveaux de gouvernement au Canada.

Parcs Canada contribue aussi à la conservation du patrimoine au niveau international grâce à son leadership et à sa participation à des conventions, programmes et accords internationaux notamment en tant que membre d'État à la Convention du patrimoine mondial et à l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Parcs Canada est le point focal national pour le Programme de travail sur les aires protégées qui relève de la Convention sur la diversité biologique et joue un rôle de premier plan pour le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels.

L'objectif à long terme de Parcs Canada est de créer au moins un parc national et une aire marine nationale de conservation dans chacune des régions terrestres et marines du pays. Le réseau des parcs nationaux (figure 1) représente les régions terrestres du Canada. Il y a 28 des 39 régions terrestres du Canada qui sont représentées par 44 parcs nationaux, ce qui signifie qu'un peu plus de 70 pour 100 du réseau est maintenant achevé. Ces 44 parcs protègent 306 300 kilomètres carrés de terres canadiennes.

Le réseau des lieux historiques nationaux représente des lieux, des personnages et des événements d'importance historique nationale. À long terme, l'objectif consiste à faire en sorte que le réseau représente l'étendue et la diversité de l'histoire du Canada. Les lieux historiques nationaux du Canada comptent 964 lieux désignés d'importance historique nationale. De ce nombre, 167 (y compris les canaux historiques) sont directement administrés par Parcs Canada, comme le montre la figure 2. Le réseau comprend également 665 personnages et 450 événements d'importance historique nationale.

Comme l'indique la figure 3, le réseau des aires marines nationales de conservation représente les régions marines du Canada qui se déploient dans ses trois océans et ses Grands Lacs. Il y a quatre aires marines nationales de conservation représentant cinq des 29 régions marines du Canada, ce qui signifie que 17 pour 100 du réseau est maintenant achevé. Ces aires protègent environ 14 800 kilomètres carrés des écosystèmes marins et d'eau douce du Canada.

Des renseignements additionnels sur le mandat et les responsabilités de Parcs Canada sont disponibles sur le site Web de l'Agence.[i]

Figure 1: Réseau des parcs nationaux du Canada

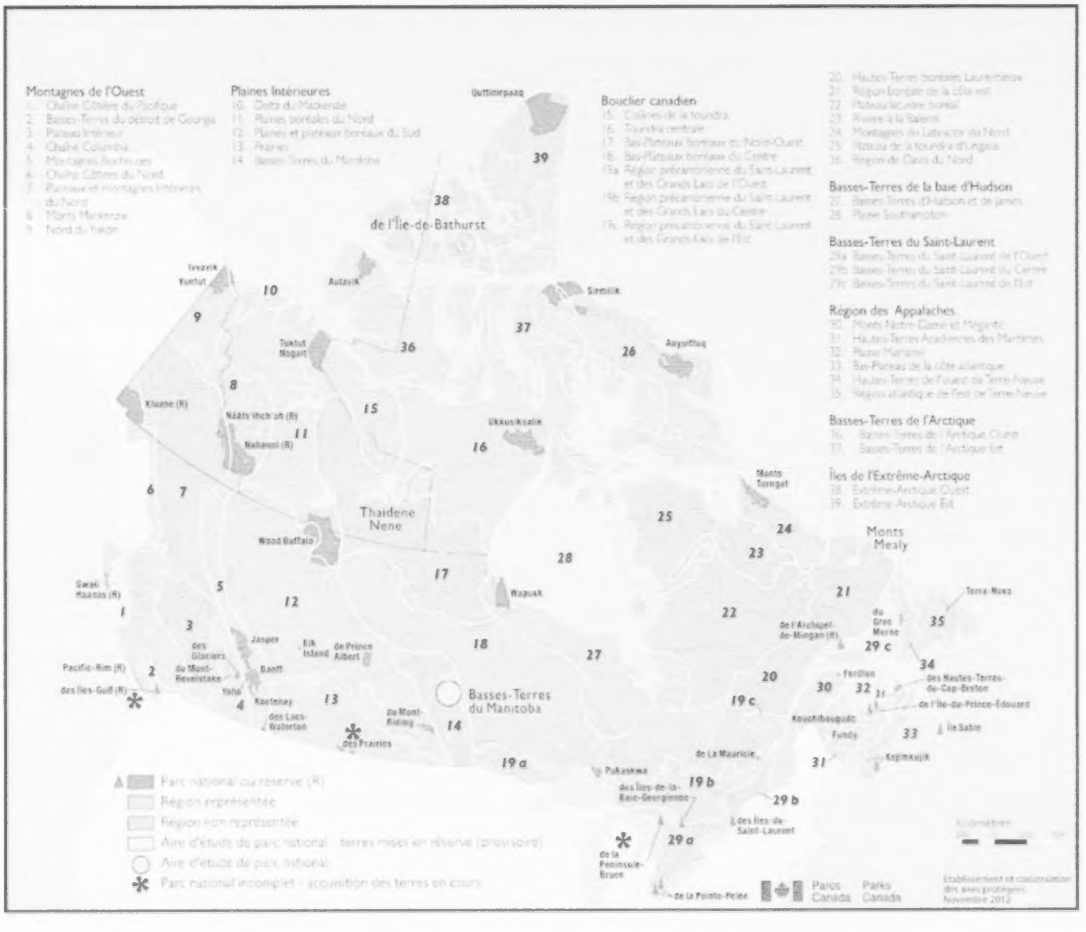

Figure 2 : Lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada

Figure 2 : Lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada (suite)

Terre-Neuve et Labrador
1. Phare-de-Cap-Spear
2. Signal Hill
3. Cottage-Hawthorne
4. Castle Hill
5. Établissement-Ryan
6. L'Anse aux Meadows
7. Port au Choix
8. Red Bay
9. Mission-de-Hopedale

Nouvelle-Écosse
10. Marconi
11. Forteresse-de-Louisbourg
12. Débarquement-de-Wolfe
13. Batterie-Royale
14. Alexander-Graham-Bell
15. Canal-de-St. Peters
16. St. Peters
17. Fort-de-l'Île-Grassy
18. Îles-Canso
19. Fort-McNab
20. Île-Georges
21. Citadelle-d'Halifax
22. Tour-Prince-de-Galles
23. Redoute-York
24. Encampement-d'Amville
25. Fort Sainte-Marie-de-Grâce
26. Fort-Edward
27. Grand-Pré
28. Kejimkujik
29. Fort-Anne
30. Fort-Charles
31. Port-Royal
32. Établissement-Melanson
33. Bloody Creek
34. Fort-Lawrence
35. Beaubassin

Île-du-Prince-Édouard
36. Port-la-Joye–Fort-Amherst
37. Acadjowan
38. Province House
39. Dalvay-by-the-Sea
40. Cavendish-de-L.-M.-Montgomery

Nouveau-Brunswick
41. Fort-Gaspareaux
42. Fort-Beauséjour – Fort Cumberland
43. Cale-Sèche-La Coupe
44. Monument-Lefebvre
45. Boishebert
46. Construction-Navale-à-l'Île-Beaubears
47. Tour-Martello-de-Carleton
48. Blockhaus-de-St. Andrews

Québec
49. Bataille-de-la-Restigouche
50. Phare-de-Pointe-au-Père
51. Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais
52. Forts-de-Lévis
53. 57-63, rue Saint-Louis
54. Forts-et-Châteaux-Saint-Louis
55. Cartier-Brebeuf

Québec *suite*
56. Fortifications-de-Québec
57. Maison-Maillou
58. Cercle-de-la-Garnison-de-Québec
59. Parc-Montmorency
60. Lours-S.-St-Laurent
61. Forges-du-Saint-Maurice
62. Canal-de-Saint-Ours
63. Canal-de-Chambly
64. Fort-Chambly
65. Fort Ste-Thérèse
66. Fort-Lennox
67. Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine
68. Canal-de-Lachine
69. Louis-Joseph-Papineau
70. Sir-George-Étienne-Cartier
71. Bataille-de-la-Châteauguay
72. Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue
73. Sir-Wilfrid-Laurier
74. Coteau-du-Lac
75. Caserne-de-Carillon
76. Canal-de-Carillon
77. Manoir-Papineau
78. Fort-Temiscamingue

Ontario
79. Cairn-de-Glengarry
80. Maison-de-Sir-John-Johnson
81. Maison-Inverarden
82. Bataille-du-Moulin-à-Vent
83. Fort-Wellington
84. Maison-Laurier
85. Canal-Rideau
86. Blockhaus-de-Merrickville
87. Villa-Bellevue
88. Tour-Murney
89. Fortifications-de-Kingston
90. Tour-Shoal
91. Fort-Henry
92. Voie-Navigable-Trent–Severn
93. Portage-de-la-baie-de-Quinte
94. Écluse-Ascenseur-de-Peterborough
95. Barrages-de-Pêche-Mnjikaning
96. N.C.S.M. *Haida*
97. Île-Navy
98. Hauteurs-de-Queenston
99. Casernes-de-Butler
100. Fort-George
101. Fort-Mississauga
102. Phare-de-la-Pointe-Mississauga
103. Champ-de-Bataille-du-Fort George
104. Bataille-de-Cook's Mills
105. Champ-de-Bataille-de-Ridgeway
106. Maison-Commémorative-Bethune
107. Mission-Saint-Louis
108. Woodside
109. Colline-de-la-Bataille
110. Remblais-de-Southwold
111. Phare-de-la-Pointe-Clark
112. Fort-Malden
113. Phare-et-Blockhaus-de-l'Île-Bois-Blanc
114. Fort-St. Joseph
115. Canal-de-Sault Ste. Marie

Manitoba
116. York Factory
117. Fort-Prince-de-Galles
118. Lower Fort Garry
119. Presbytère-St. Andrew's
120. La Fourche
121. Maison-Riel
122. Forts Rouge, Garry et Gibraltar
123. Centre-d'Inscription-de-l'Entrée-Est-du-Parc-du-Mont-Riding
124. Monticules-Linéaires

Saskatchewan
125. Fort-Esperance
126. Fort-Pelly
127. Fort-Livingstone
128. Homestead-Motherwell
129. Batoche
130. Bataille-de-la-Coulee-des-Tourond – Fish Creek
131. Fort-Battleford
132. Frenchman Butte
133. Fort-Walsh
134. Massacre-de-Cypress Hills

Alberta
135. Lac-La Grenouille
136. Premier-Puits-de-Pétrole-de-l'Ouest-Canadien
137. Ranch-Bar U
138. Rocky Mountain House
139. Auberge-de-Ski-Skoki
140. Cave and Basin
141. Col-Howse
142. Musee-du-Parc-Banff
143. Refuge-du-Col-Abbot
144. Station-d'Etude-des-Rayons-Cosmiques-du-Mont-Sulphur
145. Centre-d'Accueil-du-Parc-Jasper
146. Col-Athabasca
147. Col-Yellowhead
148. Jasper House

Colombie-Britannique
149. Salon-de-Thé-des-Chutes-Twin
150. Col-Kicking Horse
151. Kootenae House
152. Col-Rogers
153. Fort-Langley
154. Parc-Stanley
155. Gulf of Georgia Cannery
156. Phare-de-Frogard
157. Fort Rodd Hill
158. Fort-St. James
159. Colline-Bataille Hill-des-Gitwangaks
160. Nan Sdins
161. Pointe-Chilkoot

Territoire du Yukon
162. S.S. *Klondike*
163. Dragline-Numéro-Quatre
164. Complexe-Historique-de-Dawson
165. S.S. *Keno*
166. Ancien-Palais-de-Justice-Territorial

Territoires du Nord-Ouest
167. Nahoni-Ishdacho

janvier 2012

Figure 3 : Réseau des aires marines nationales de conservation du Canada

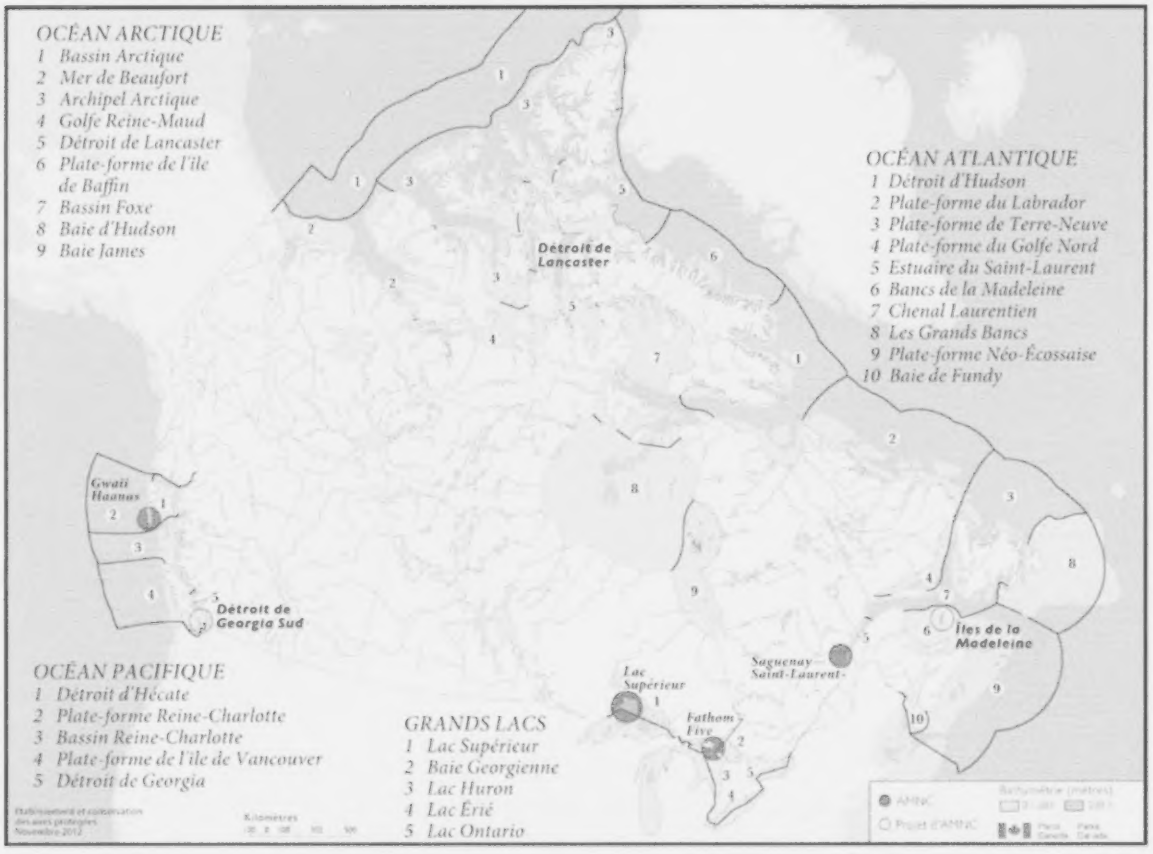

Résultat stratégique et Architecture d'alignement des programmes (AAP)

La figure 4 présente le résultat stratégique et l'architecture d'alignement des programmes de Parcs Canada. Il n'y a aucun changement depuis l'année passée.

Figure 4 : Résultat stratégique et Architecture d'alignement des programmes (AAP)

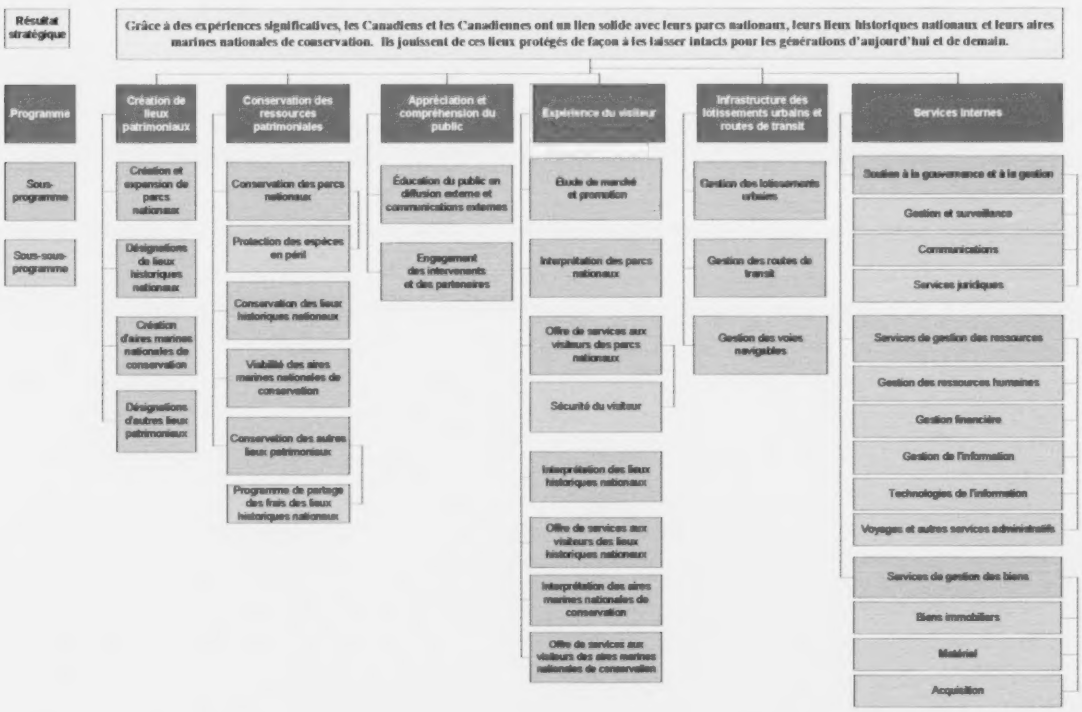

Priorités organisationnelles

Priorité	Type*	Programme
Créer des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation	Permanente	Création de lieux patrimoniaux
Description : Au cours de la période de mars 2012 à mars 2015, Parcs Canada ajoutera deux autres régions au nombre de régions représentées dans le réseau de parcs nationaux. L'Agence fera des progrès concrets annuels dans l'établissement de parcs nationaux pour une région terrestre non représentée et dans l'établissement de deux aires marines nationales de conservation pour deux régions marines non représentées. L'établissement et l'expansion des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation créent des possibilités supplémentaires pour les Canadiens et Canadiennes de développer un sentiment d'attachement à leurs lieux patrimoniaux.		

Priorité	Type*	Programme
Conserver les lieux patrimoniaux du Canada	Permanente	Conservation des ressources patrimoniales
Description : Parcs Canada concentrera ses investissements et ses efforts de conservation des ressources culturelles sur le travail le plus urgent des bâtiments clés sur des lieux historiques nationaux administrés par l'Agence. La conservation des ressources naturelles se concentrera sur les questions prioritaires de l'intégrité écologique où l'investissement est le plus susceptible de produire des résultats tangibles pour les Canadiens et Canadiennes. À cette fin, Parcs Canada continuera d'entreprendre des projets de gestion active visant à améliorer les principaux indicateurs de l'intégrité écologique dans 20 parcs nationaux d'ici mars 2015.		

Priorité	Type*	Programme
Accroître l'attachement personnel des Canadiens aux lieux de Parcs Canada	Permanente	Appréciation et compréhension du public
Description : Parcs Canada entreprendra des activités pour rejoindre les jeunes, les jeunes adultes et les néo-Canadiens dans les grandes villes du pays et interagir avec eux en travaillant avec des partenaires et collaborateurs, et en utilisant les médias et les réseaux sociaux. Un certain nombre d'activités viseront à sensibiliser davantage les publics de Toronto, de Montréal et de Vancouver et à accroître leur attachement aux lieux administrés par Parcs Canada.		

Priorité	**Type***	**Programme**
Augmenter la fréquentation	Permanente	Expérience du visiteur
Description : L'objectif principal du plan de l'expérience du visiteur de Parcs Canada est de faire connaître aux Canadiens et Canadiennes leur patrimoine naturel et culturel. Cela implique la poursuite d'une augmentation significative des revenus reliés aux visites afin de pouvoir soutenir le mandat de Parcs Canada. L'Agence cherche à l'aide de partenariats, à renforcer ses lieux et leur position a titre de contributeurs économiques clés dans les communautés à travers le Canada. Les initiatives prévues se traduiront par 22,4 millions de personnes-visites annuellement dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation d'ici mars 2015, comparativement à 20,7 millions de personnes-visites en 2008-2009. Cela sera rendu possible par la diversification et le renouvellement des possibilités d'expériences du visiteur et l'augmentation de l'attrait de ces emplacements comme destinations de voyage.		

Priorité	**Type***	**Programmes**
La gestion des biens	Permanente	Conservation des ressources patrimoniales Expérience du visiteur Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit
Description : Parcs Canada continuera d'élaborer son cadre stratégique de gestion des biens dans la prestation d'une gestion stratégique et cohérente au niveau national et de priorisation d'investissement. Cela comprendra l'élaboration de stratégies de gestion des biens qui amèneront des investissements ciblés en infrastructure, et à plus long terme, un portefeuille viable de biens.		

Priorité	**Type***	**Programme**
Une équipe, une vision, une voix	Permanente	Services internes
Description : Parcs Canada poursuivra ses efforts pour tirer parti du talent et de l'engagement de son équipe d'employés dans la réalisation collective de la vision de l'Agence.		

*Les différents types de priorités sont définies comme suit : priorité **déjà établie** – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le présent plan; priorité **permanente** – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le présent plan; priorité **nouvelle** – établie au cours de l'exercice visé dans le plan.

Analyse des risques

Parcs Canada a identifié les risques organisationnels pour guider l'élaboration de ce plan et appuyer la prise de décision au cours de l'année. Les principaux risques de l'Agence possèdent une probabilité d'occurrence ainsi qu'un impact potentiel élevés pouvant nuire à la capacité de l'Agence d'atteindre ses résultats stratégique et de programmes. Ce qui suit est un résumé des cinq risques principaux de l'Agence et leurs mesures d'atténuation :

Risque principal de l'Agence : position concurrentielle

Le nombre de visiteurs dans les lieux patrimoniaux de Parcs Canada a diminué de 20 pour 100 au cours des 15 dernières années. Cela se traduit par une baisse des revenus, une contribution économique moindre et des occasions manquées pour que les Canadiens et Canadiennes puissent créer des liens avec leur patrimoine naturel et culturel. Au fil du temps, la réduction des visites et des recettes peut nuire à la qualité des programmes de Parcs Canada et mettre en danger une prestation durable de son mandat. Cependant, les lieux patrimoniaux protégés par Parcs Canada sont des moteurs économiques, avec une contribution annuelle de plus de 3,3 milliards de dollars à l'économie canadienne dans plus de 400 communautés à travers le Canada.

L'industrie canadienne du tourisme est, elle aussi, à la baisse. Le Canada est passé de la 7ème destination la plus recherchée à la 18ème pour les marchés internationaux entre 2002 et maintenant. Les voyageurs canadiens ont un éventail de choix sans précédent de voyages disponibles, incluant l'attrait de vacances dans le sud à faible coût et faible effort. De fait, les voyageurs optent souvent pour des destinations internationales. Ensemble, ces facteurs fragilisent la position concurrentielle de l'Agence dans le marché des voyages.

Afin d'atténuer le risque de la position concurrentielle, Parcs Canada fait des efforts concertés pour améliorer sa position sur le marché du tourisme en recherchant activement des stratégies avec cette industrie et d'autres partenaires, pour accroître sensiblement les visites et les recettes, en vue de soutenir son mandat et la *Stratégie fédérale en matière de tourisme du Canada*. Des investissements ciblés seront effectués et des accords de partenariat seront recherchés pour des infrastructures d'accueil et des services générant des revenus et pouvant fournir un éventail plus large d'options d'hébergement et de loisirs, afin de plaire davantage aux voyageurs. Des efforts particuliers sont concentrés actuellement sur les néo-Canadiens, la population urbaine, les adolescents ainsi que les jeunes adultes visant à les aider à créer des liens avec le patrimoine naturel et culturel et les inciter à le visiter. L'Agence mettra également en place une stratégie nationale pour les endroits qu'elle administre permettant de prioriser les ressources appuyant l'amélioration de son positionnement concurrentiel.

Risque principal de l'Agence : forces environnementales

Parcs Canada est mis au défi de maintenir ou d'améliorer l'intégrité écologique des parcs nationaux et de répondre à ses obligations légales pour les espèces en péril face à des forces environnementales telles que les espèces exotiques envahissantes (par exemple les crabes verts dans le parc national Fundy ou les rats de Norvège à la réserve de parc national Gwaii Haanas et du site du patrimoine Haida), les espèces surabondantes (par exemple le cerf de Virginie dans le parc national de la Pointe-Pelée), et la perte d'habitat. Huit parcs nationaux ont un indicateur d'intégrité écologique jugé mauvais, et pour les écosystèmes évalués comme étant en mauvais état, six affichent une tendance à la baisse. Les espèces exotiques envahissantes sont une menace

pour l'intégrité écologique dans 17 parcs nationaux, quant aux espèces surabondantes, elles sont un enjeu écologique clé dans 10 parcs nationaux. Depuis 2004, le nombre d'espèces en péril au sein des lieux patrimoniaux de Parcs Canada, tel qu'évalué par le comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), a augmenté de 141 à 222.

Afin d'atténuer le risque lié aux forces environnementales, Parcs Canada continuera à gérer activement ces enjeux dans les écosystèmes à travers les projets « Agir sur le terrain »[ii], qui visent l'amélioration des indicateurs d'intégrité écologique (IE) prioritaires. Le travail de l'Agence pour le rétablissement des espèces en péril sera réalisé grâce à la mise en œuvre de plans d'action au niveau du site et en utilisant une approche multi-espèces et fondée sur la menace afin de définir les priorités pour les actions de rétablissement.

Risque principal de l'Agence : catastrophes naturelles

Les catastrophes naturelles continuent d'augmenter en fréquence et en gravité au Canada. Parcs Canada traite les impacts d'un nombre sans précédent d'évènements météorologiques extrêmes ces dernières années y compris les inondations, les avalanches, les glissements de terrain, les ondes océaniques et les tempêtes majeures. Par exemple, en 2010 et 2011, des phénomènes météorologiques violents ont enterré une partie des 26 parcs nationaux et sites historiques sous des piles de débris, et plusieurs visiteurs et installations opérationnelles ont été endommagés ou détruits. Le coût pour le nettoyage et la reconstruction de ces installations fut de 18 millions de dollars. En 2012, 5 million de dollars ont été nécessaires pour nettoyer les dommages subis à six parcs nationaux dans l'Ouest canadien y compris des sections de la route transcanadienne. Ces évènements imposent des dépenses imprévues et se traduisent par des fonds détournés d'autres programmes. Ils peuvent avoir un impact significatif sur la capacité de l'Agence de générer des revenus : routes bloquées et fermeture des installations conduisant à une baisse des visites.

Pour Parcs Canada, l'important en atténuant ce risque est de gérer l'impact des catastrophes sur la durabilité des opérations et des exigences à plus long terme y compris un examen de la gestion adéquate des réserves pour payer les dépenses imprévues. Parcs Canada identifie les zones géographiques en danger (où il mettra au point des stratégies d'atténuation spécifiques à chaque zone), alloue des ressources pour des inspections des biens à haut risque, et continue à allouer son financement aux zones à risques prioritaires plus élevés. Lorsque cela est possible, l'Agence reconstruira ou réparera les biens endommagés en utilisant des méthodes plus résistantes aux conditions météorologiques sévères/catastrophes naturelles. Finalement, Parcs Canada continuera de travailler avec ses partenaires pour assurer une réponse efficace aux situations d'urgence.

Risque principal de l'Agence : gestion des biens

Parcs Canada est l'un des plus importants gardiens fédéral et administre un portefeuille diversifié de biens contemporains et culturels d'une valeur de remplacement actuelle estimée à 15 milliards de dollars.

Le taux de détérioration de ces biens augmente. Environ un tiers des biens des ressources culturelles (incluant les bâtiments historiques et les fortifications) sont en mauvais état. Ces joyaux de l'histoire canadienne font face à des risques considérables. Un tiers des installations des visiteurs de Parcs Canada qui permettent l'expérience enrichissante de ceux-ci et génèrent des revenus, sont actuellement en mauvais état. Enfin, plus de la moitié du portefeuille de biens de l'Agence est composé de barrages, d'autoroutes et de ponts, dont plus de 50 pour 100 sont actuellement classés en mauvais état.

Le nombre et l'ampleur des interventions critiques permettant de remédier aux situations à hauts risques des autoroutes et des barrages sont à la hausse. Les défaillances de biens sont de plus en plus fréquentes, comme en témoigne le récent effondrement du Cabot Trail. Ces tendances et les risques y afférant vont se poursuivre, représentant une menace pour la capacité de l'Agence à s'acquitter de son mandat et de son résultat stratégique.

Pour atténuer ces risques, l'Agence continuera de concentrer ses efforts sur les biens classés à risque élevé tels que les barrages, les ponts et autoroutes; les investissements qui assurent la sécurité du public demeurent en tête des priorités. Des fermetures temporaires pour réparations d'urgence et la réduction des niveaux de service pour répondre aux préoccupations de santé et de sécurité (tels que les réductions de la charge sur les routes) sont mises en place. Parcs Canada prendra les mesures nécessaires pour garantir la sécurité du public. L'Agence élabore des stratégies de gestion pour orienter la prise de décisions qui contribuera à la réalisation d'un portefeuille viable de biens, à l'amélioration des ressources culturelles et à une fréquentation accrue des parcs nationaux, sites historiques nationaux et aires marines nationales de conservation.

Risque principal de l'Agence : gestion des effectifs

Conformément aux efforts du gouvernement du Canada visant à rationaliser ses activités et offrir une meilleur valeur aux Canadiens et Canadiennes, Parcs Canada procède à une importante réorganisation de sa structure. La main-d'œuvre de Parcs Canada est de plus en plus composée de postes uniques qui exigent un savoir-faire spécialisé. Environ 700 employés seront admissibles à la retraite au cours des cinq prochaines années, la difficulté de l'Agence d'attirer et de retenir une main-d'œuvre possédant les compétences nécessaires pourrait devenir un risque principal.

Parcs Canada a toujours bénéficié d'une main d'œuvre hautement dévouée à la réalisation collective de son mandat. L'Agence mettra en œuvre des stratégies de ressources humaines nationales pour développer le potentiel des employés, augmenter le nombre de postes saisonniers de 339, établir de solides réseaux internes et se concentrer sur le recrutement, le maintien en poste et l'engagement de son effectif, aujourd'hui et dans le futur.

Sommaire de la planification

Ressources financières (dépenses prévues - en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
597 035	693 728	597 251	599 622

Ressources humaines (équivalents temps plein - ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
4 278	4 181	4 193

Tableau récapitulatif de la planification (en milliers de dollars)

Résultat stratégique : Grâce à des expériences significatives, les Canadiens et Canadiennes ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Programme	Dépenses réelles 2010–2011	Dépenses réelles 2011–2012	Dépenses projetées 2012–2013	Dépenses prévues*			Cohérence avec les résultats du gouvernement du Canada[iii]
				2013-2014	2014-2015	2015-2016	
Création de lieux patrimoniaux	21 686	14 168	15 723	47 392	17 475	20 245	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques
Conservation des ressources patrimoniales	215 947	158 761	165 971	172 078	155 839	154 199	Un environnement propre et sain
Appréciation et compréhension du public	50 823	52 880	50 711	39 963	39 030	38 011	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques
Expérience du visiteur	347 803	262 897	249 259	235 484	236 799	240 380	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques
Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit	162 422	104 365	130 962	132 512	88 212	88 224	Un Canada sécuritaire et sécurisé
Total partiel**	**798 680**	**593 071**	**612 625**	**627 429**	**537 355**	**541 059**	

* Les niveaux de dépenses prévues n'incluent pas certains ajustements techniques complétés en 2012-2013, telles que les allocations de maternité et les indemnités de départ (19 millions de dollars). Ce sont des ajustements en cours d'exercice.

** Les totaux partiels pourraient ne pas correspondre en raison de l'arrondissement des données.

Tableau Sommaire –Planification pour les services internes (en milliers de dollars)

Programme	Dépenses réelles 2010–2011	Dépenses réelles 2011–2012	Dépenses projetées 2012–2013	Dépenses prévues*		
				2013–2014	2014–2015	2015–2016
Services internes	87 036	84 941	78 934	66 299	59 896	58 563
Total partiel	**87 036**	**84 941**	**78 934**	**66 299**	**59 896**	**58 563**

* Les niveaux de dépenses prévues n'incluent pas certains ajustements techniques complétés en 2012-2013, telles que les allocations de maternité et les indemnités de départ (19 millions de dollars). Ce sont des ajustements en cours d'exercice.

Total du sommaire de la planification (en milliers de dollars)

Résultat stratégique, programmes et services internes	Dépenses réelles 2010–2011	Dépenses réelles 2011–2012	Dépenses projetées 2012–2013	Dépenses prévues*		
				2013–2014	2014–2015	2015–2016
Total	885 716	678 012	691 559	693 728	597 251	599 622

* Les niveaux de dépenses prévues n'incluent pas certains ajustements techniques complétés en 2012-2013, telles que les allocations de maternité et les indemnités de départ (19 millions de dollars). Ce sont des ajustements en cours d'exercice.
** Les totaux pourraient ne pas correspondre en raison de l'arrondissement des données.

Profil des dépenses

Pour l'année fiscale 2013-2014, Parcs Canada prévoit dépenser 693,7 millions de dollars pour atteindre les résultats attendus de ses programmes et contribuer à son résultat stratégique.

La figure 5 illustre la tendance des dépenses de Parcs Canada de 2009-2010 à 2015-2016. Pour les périodes 2009-2010 à 2011-2012, les dépenses réelles représentent les dépenses véritablement engagées telles que rapportées dans les Comptes publics du Canada. Pour l'année fiscale 2012-2013, les prévisions de dépenses représentent les dépenses budgétaires et législatives prévues telles que présentées dans les documents budgétaires (budget principal des dépenses et budget supplémentaire) ajustés pour tenir compte d'un report prévu des projets. Pour les périodes 2013-2014 à 2015-2016, les dépenses prévues reflètent le financement approuvé par le Conseil du Trésor pour soutenir le résultat stratégique de l'Agence ainsi qu'une augmentation des recettes due à une hausse prévue des tarifs.

La hausse des dépenses pour 2009-2010 et 2010-2011 est relative au Plan d'action économique du Canada. Des détails supplémentaires figurent dans le Rapport sur le rendement de Parcs Canada de 2011-2012.

De nouveaux fonds pour le développement et l'opération du parc urbain national de la Rouge ainsi que d'une augmentation prévue des recettes qui doivent être réinvesties dans les installations et services pour les visiteurs de Parcs Canada vont contrebalancer les réductions générées par l'achèvement de l'élargissement de la Transcanadienne dans le parc national Banff.

Figure 5 : Profil des dépenses de Parcs Canada

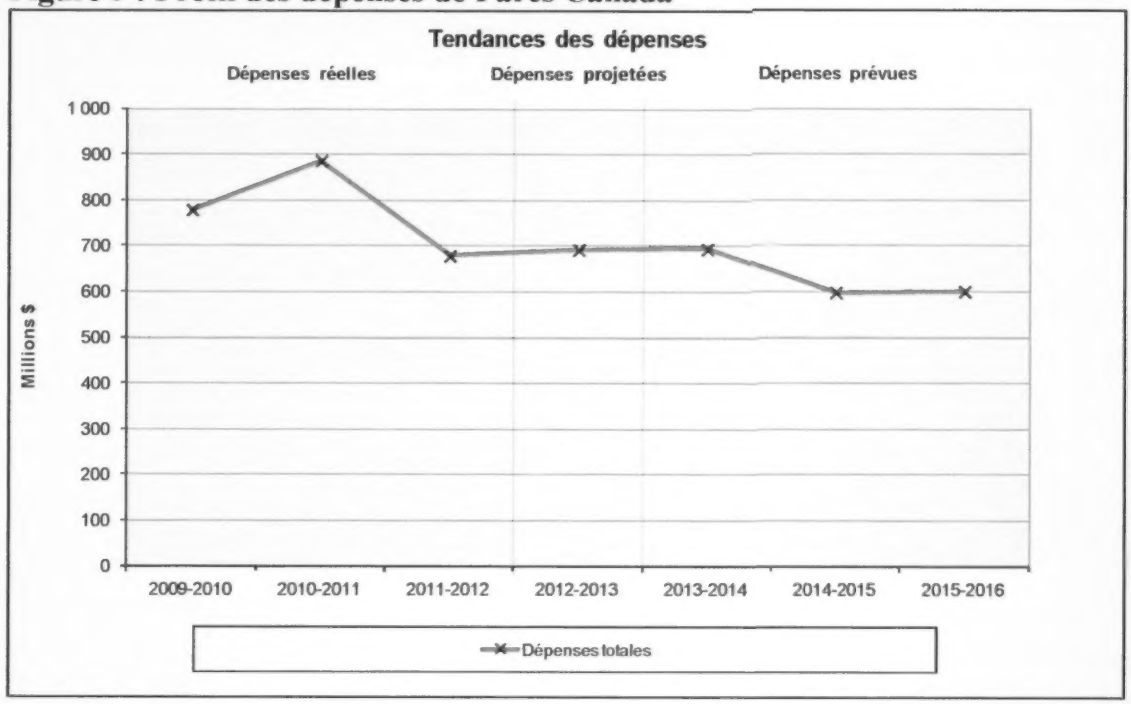

Budget des dépenses par crédit voté

Pour plus d'informations sur les crédits votés et les dépenses législatives de l'Agence, veuillez consulter le Budget principal des dépenses de 2013-2014[iv].

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD)

La Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) décrit l'engagement du gouvernement du Canada à améliorer la transparence des prises de décisions environnementales en énonçant clairement ses principaux buts et objectifs environnementaux stratégiques. Le gouvernement consultera le public en 2013-2014 en ce qui concerne le second cycle de trois ans de la SFDD (2013-2016). La SFDD 2013-2016 sera finalisée en 2013-2014. Elle sera présentée dans le cadre de rapports de fin d'année pour 2013-2014.

Parcs Canada veille à ce que la prise en considération des résultats attendus fasse partie intégrante de ses processus de prise de décision. C'est ainsi que, dans le cadre du processus fédéral d'évaluation environnementale stratégique (EES), tout nouveau projet de politique, de plan ou de programme comprend une analyse de son incidence sur l'atteinte des buts et objectifs de la SFDD. Les résultats de l'EES sont rendus publics lorsqu'une initiative est annoncée, ce qui montre l'engagement du ministère ou de l'organisme à atteindre les buts et objectifs de la SFDD.

Les contributions de Parcs Canada à la SFDD sont liées au *Thème III – Protéger la nature* et au *Thème IV – Réduire l'empreinte environnementale – En commençant par le gouvernement* tel que démontré par les identificateurs visuels plus bas.

Thème III : Protéger la nature

Thème IV : Réduire l'empreinte environnementale – En commençant par le gouvernement

Ces contributions sont des composantes des programmes suivants :

- Création de lieux patrimoniaux
- Conservation de ressources culturelles
- Appréciation et compréhension du public
- Expérience du visiteur
- Services internes

Pour obtenir plus d'informations sur les activités de Parcs Canada ayant trait au développement durable, veuillez consulter la section II de ce plan et/ou visiter la section Bibliothèque du site internet de Parcs Canada.[v] Pour obtenir plus d'informations sur la Stratégie fédérale de développement durable, veuillez visiter le site Internet d'Environnement Canada.[vi]

Section II – Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat Stratégique

Parcs Canada poursuit le résultat stratégique suivant :

Grâce à des expériences significatives, les Canadiens et Canadiennes ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

La section suivante fait état des programmes qui appuient ce résultat stratégique et présente le résultat attendu, les indicateurs de rendement et les cibles pour chacune d'entre elles. Cette section expose également les moyens que Parcs Canada prendra pour atteindre ces résultats, ainsi que les ressources financières et non financières qui seront allouées à chaque programme.

Cette section fait également état des activités qui contribuent à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) en utilisant les identificateurs visuels détaillés à la section I de ce plan.

Les progrès réalisés par rapport aux attentes en matière de rendement des programmes sont présentés annuellement dans le *Rapport sur le rendement de l'Agence.*[vii] Le *Rapport sur l'état des lieux naturels et historiques*[viii] administrés par Parcs Canada peuvent aussi être consultés à la section Bibliothèque du site internet de Parcs Canada.[ix]

Programme 1 – Création de lieux patrimoniaux

Description de programme

Ce programme comporte la planification des systèmes, la tenue d'évaluations de faisabilité, de recherches, de consultations auprès des peuples autochtones, des intervenants et du public, la négociation avec d'autres gouvernements et organisations autochtones et l'obtention de l'approbation ministérielle, dans le but d'établir des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation, des lieux historiques nationaux désignés du Canada et d'autres lieux patrimoniaux. Les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada ainsi que les personnes, les endroits et les événements ayant une importance historique nationale pour le Canada sont des symboles à l'échelle mondiale et constituent l'essence même de la nation. La préservation du patrimoine naturel et culturel du Canada et le fait de le mettre à la disposition des Canadiens pour qu'ils le découvrent et en jouissent sont de première importance. L'établissement de lieux patrimoniaux est essentiel pour accroître la fierté, encourager l'intendance et exprimer notre identité de Canadiens, et pour susciter la participation du Canada en vue d'atteindre l'objectif partagé sur le plan international de protection et de commémoration des lieux patrimoniaux naturels et culturels les plus importants.

Ressources financières (en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses 2013-2014)	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015-2016
15 194	47 392	17 475	20 245

Ressources humaines (ETP)

2013–2014	2014–2015	2015-2016
64	63	63

Programme résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Les régions sont représentées dans le réseau des parcs nationaux et celui des aires marines nationales de conservation; le réseau des lieux historiques nationaux représente l'étendue et la diversité de l'histoire du Canada.	Nombre de régions naturelles terrestres représentées dans le système des parcs nationaux Nombre de régions non représentées dans lesquelles des progrès ont été accomplis dans les étapes menant à l'établissement de parcs nationaux[1]	Augmenter le nombre de régions naturelles terrestres représentées le faisant passer de 28 en mars 2012 à 30 sur 39 d'ici mars 2015 Faire des progrès concrets vers l'établissement de parcs nationaux dans une région non représentée [1]
	Le pourcentage des commémorations annuelles pour les thèmes sous-représentés de l'histoire du Canada	33 % des commémorations annuelles le sont pour les thèmes sous-représentés de l'histoire du Canada
	Nombre de régions non représentées dans lesquelles des progrès ont été accomplis dans les étapes menant à l'établissement d'aires marines nationales de conservation[2]	Faire des progrès concrets vers l'établissement d'aires marines nationales de conservation dans 2 régions non représentées [2]

[1] Il s'agit de l'indicateur de rendement et de la cible du sous-programme Création et expansion des parcs nationaux de l'Architecture d'alignement de programmes de Parcs Canada (voir la figure 4).
[2] Il s'agit de l'indicateur de rendement et de la cible du sous-programme Création d'aires marines nationales de conservation de l'Architecture d'alignement de programmes de Parcs Canada (voir la figure 4).

Points saillants de la planification

Pour atteindre les résultats attendus, Parcs Canada prévoit mettre en œuvre les activités suivantes :

- Établir deux nouveaux parcs nationaux dans des régions terrestres non représentées et effectuer une étude de faisabilité pour un autre parc national potentiel dans une région terrestre non représentée (identifiées à la figure 1).
- Effectuer des études de faisabilité pour deux aires marines nationales de conservation potentielles dans les régions marines non représentées (identifiées à la figure 3).
- Finaliser la désignation de la Réserve du parc national de l'Île-de-Sable en Nouvelle-Écosse en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*.
- À l'appui d'une priorité déterminée dans le Discours du Trône de 2011, collaborer avec des partenaires et intervenants des provinces, des régions, des municipalités, des communautés autochtones et des collectivités à l'établissement d'un parc national urbain dans la vallée de la Rouge, dans la région du Grand Toronto.

- Continuer à soutenir la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et le Ministre dans la désignation et la commémoration de lieux, de personnages et d'événements d'importance historique nationale qui représentent l'étendue et la diversité de l'histoire canadienne.

- Continuer à appuyer la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et le Ministre de la désignation des phares patrimoniaux, conformément à la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux.*

Programme 2 – Conservation des ressources patrimoniales

Description de programme

Ce programme comporte le maintien ou l'amélioration de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux par la protection des ressources et des processus naturels; le maintien de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada et l'appui au maintien de l'intégrité commémorative de ceux gérés ou appartenant à des tiers; la protection et la gestion des ressources culturelles sous l'administration de Parcs Canada; et l'utilisation durable, du point de vue écologique, des aires marines nationales de conservation, y compris la protection des écosystèmes marins uniques. Ce programme comporte également d'assumer les responsabilités juridiques assignées à Parcs Canada en vertu de la Loi sur les espèces en péril et de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. La protection de plusieurs ressources patrimoniales naturelles et culturelles spéciales du Canada permet de veiller à ce que les générations actuelles et futures profitent d'un système de lieux patrimoniaux protégés.

Ressources financières (en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses 2013-2014)	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015-2016
157 141	172 078	155 839	154 199

Ressources humaines (ETP)

2013–2014	2014–2015	2015-2016
990	983	985

Programme résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Des mesures de gestion permettent d'améliorer les indicateurs de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux, et l'état des ressources culturelles d'importance historique nationale dans les lieux historiques nationaux est amélioré.	Le nombre de parcs nationaux avec au moins un indicateur d'intégrité écologique amélioré	20 parcs nationaux ont un indicateur d'intégrité écologique amélioré d'ici mars 2015
	Le pourcentage des lieux historiques nationaux où l'état des ressources culturelles d'importance historique nationale ayant reçu une cote faible dans leur évaluation initiale s'est amélioré	60 % des lieux historiques nationaux où l'état des ressources culturelles d'importance historique nationale ayant reçu une cote faible dans leur évaluation initiale seront améliorés d'ici mars 2014

Points saillants de la planification

Tandis que l'objectif global pour la conservation des ressources culturelles est de maintenir ou d'améliorer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada, l'accent sera mis sur les besoins les plus pressants des ressources disponibles. La conservation des ressources naturelles se concentrera sur les questions prioritaires en matière d'intégrité écologique où l'investissement est le plus susceptible de produire des résultats tangibles pour les Canadiens et Canadiennes.

Pour atteindre les résultats attendus, Parcs Canada prévoit mettre en œuvre les activités suivantes :

- Continuer à relever les défis relatifs à la conservation et à démontrer des améliorations quant aux indicateurs d'intégrité écologique dans 20 parcs nationaux du Canada par une gestion active et des initiatives de restauration. L'accent sera mis sur les enjeux prioritaires cernés dans les plans directeurs des parcs nationaux. Parmi les projets prévus en 2013-2014 :

  - La mise en place d'une zone de passage de la faune dans le parc national Kootenay pour limiter les collisions entre les véhicules et celle-ci et également améliorer la connectivite du paysage. L'efficacité de la nouvelle infrastructure sera surveillée, et les plantes envahissantes seront contrôlées sur les sites perturbés. En outre, le projet prévoit la participation des camionneurs dans l'enregistrement de la mortalité de la faune en bordure de route, l'ajout de nouveau contenu sur le site internet du parc, ainsi que des programmes de théâtre d'interprétation et de panneaux d'interprétation dans le cadre d'une mise à jour des aires de fréquentation diurne.

  - La gestion des orignaux surabondants et la restauration du sapin baumier permettra d'assurer la régénération des forêts de sapin baumier au sein du parc national Terra Nova. L'utilisation de brulages dirigés et de techniques de sylviculture seront aussi mise en œuvre pour maintenir et restaurer les forêts d'épinettes noires. Des forêts saines dans le parc sont cruciales pour la protection de l'habitat du caribou des bois et d'autres espèces en péril. Ces activités sont intégrées avec un programme de sensibilisation et d'engagement des intervenants et partenaires afin d'accroitre la connaissance sur l'environnement naturel du parc, le lien étroit entre la santé des forêts et les expériences des visiteurs, et la nécessité de protéger les écosystèmes forestiers.

- Élaborer des plans d'action pour les aires patrimoniales protégées avec cinq ou plus espèces en péril en utilisant une approche multi-espèces. Ces plans d'action serviront à concentrer les efforts de conservation sur les espèces les plus prioritaires et sur les meilleures possibilités de résultats au niveau de la conservation.

- Élaborer un cadre stratégique national pour établir les bases de la réglementation, du zonage, de la surveillance et de la production de rapports et pour guider la gestion des activités dans les aires marines nationales de conservation, ainsi que de leur utilisation, de façon écologique et durable, d'ici la fin de 2013-2014.

- Continuer à travailler à la réintroduction des feux de forêt utilisés comme processus écologique nécessaire pour la préservation ou le rétablissement de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux. Parcs Canada procédera à des brûlages dirigés, réduira la végétation inflammable et, au besoin, gérera des incendies de forêt. Toutefois au cours des prochaines années, la gestion des incendies sera probablement plus difficile à cause de l'accroissement prévu du nombre et de l'intensité des feux de forêt selon les modèles climatiques actuels.

- Mettre en œuvre un programme intitulé « Comprendre les changements écologiques liés au climat dans le Nord du Canada » grâce à un financement de 2,41 millions de dollars réparti sur cinq ans (de 2011-2012 à 2015-2016) et reçu par l'entremise du Programme de la qualité de l'air. Dans le cadre de ce programme, l'Agence utilisera un ensemble de techniques de télédétection et travaillera en collaboration avec les conseils de cogestion du parc pour évaluer dans quelle mesure les changements liés au climat peuvent avoir des répercussions sur l'intégrité écologique et l'utilisation traditionnelle des terres dans les parcs nationaux du Nord.

- Entreprendre des activités d'atténuation des risques (activités d'assainissement et/ou de gestion des risques) pour une quarantaine de sites contaminés fédéraux de priorité élevée, d'ici la fin de 2013-2014, afin de réduire les risques qui menacent la santé humaine et l'environnement, au moyen d'un financement de 9,1 millions de dollars réparti sur trois ans (de 2011-2012 à 2013-2014) dans le cadre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.

- Renouveler le cadre stratégique de la gestion des ressources culturelles au niveau national pour mieux identifier et résoudre les problèmes les plus critiques liés aux ressources culturelles, à l'appui d'un processus d'établissement de priorités et de prise de décision.

- Mettre l'accent sur le travail le plus urgent sur les principaux bâtiments qui sont des ressources culturelles sur des lieux historiques nationaux administrés par l'Agence. Un exemple d'un projet devant être achevé en 2013-2014 est le travail de conservation du lieu historique national du Canada du Fort-Mississauga, pour stabiliser la tour, la poterne, les poudrières et autre ressources.

- Administrer le Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux du Canada afin de soutenir la protection des lieux historiques nationaux qui n'appartiennent pas à l'Agence. Le programme continuera d'offrir un financement aux organisations à but non lucratif pour qu'elles réalisent des projets de conservation dans leur lieu historique national. On trouvera de l'information supplémentaire sur ce programme à la section III, dans le tableau *Renseignements sur les programmes de paiements de transfert*.

Cible SFDD Dirigé par Parcs Canada

Objectif SFDD	Indicateur de rendement	Cible SFDD
Objectif 6 : Écosystème/Habitat Conservation et Protection Préserver les écosystèmes productifs et résilients ayant la capacité de se rétablir et de s'adapter, et de protéger les zones de façon à les laisser intacts pour les générations présentes et futures.	Pourcentage des écosystèmes ou la majorité des composantes de l'écosystème sont évalués comme étant en bonne santé.	**Objectif 6.2 : Les écosystèmes et habitats-Habitat protégé par le parc** Maintenir ou améliorer l'intégrité écologique globale dans tous les parcs nationaux de Mars 2008 à Mars 2013.

Remarque : En 2013-2014, le gouvernement finalisera le deuxième cycle de trois ans de la SFDD (2013-2016), qui servira de base pour les rapports de fin d'année en 2013-2014.

Programme 3 – Appréciation et compréhension du public

Description de programme

Ce programme vise à accroître la compréhension, l'appréciation, l'appui et l'engagement des Canadiens à l'égard du patrimoine naturel et historique des lieux administrés par Parcs Canada. Pour ce faire, Parcs Canada rejoint les Canadiens dans leurs vies quotidiennes lorsqu'ils sont dans leurs communautés grâce à des initiatives pertinentes et efficaces de communication et d'éducation du public en diffusion externe, et encourage l'engagement des intervenants et des partenaires dans le développement et la mise en œuvre de l'orientation future de l'Agence.

Ressources financières (en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses 2013-2014)	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015-2016
39 473	39 963	39 030	38 011

Ressources humaines (ETP)

2013–2014	2014–2015	2015-2016
373	370	370

Programme résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles
Les Canadiens et Canadiennes apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada et appuient leur protection et leur mise en valeur.	Le pourcentage de Canadiens et Canadiennes qui apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada	60 % de Canadiens et Canadiennes apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada, d'ici mars 2014
	Le pourcentage de Canadiens et Canadiennes qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada	80 % de Canadiens et Canadiennes appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada, d'ici mars 2014

Points saillants de la planification

Pour atteindre le résultat attendu, Parcs Canada prévoit mettre en œuvre les activités suivantes :

- Entreprendre des initiatives de sensibilisation ciblées particulièrement dans les grandes régions métropolitaines comme Montréal, Toronto et Vancouver, où un grand nombre de néo-Canadiens et de jeunes sont présents. Les activités clés comprennent : la diffusion et de nouvelles initiatives par le biais des nouveaux médias, des évènements spéciaux et des activités en diffusion externe, et également l'intégration d'expériences de Parcs Canada dans les programmes visant les nouveaux citoyens.

- Continuer à investir dans les médias sociaux et le renouvellement du site internet pour permettre aux Canadiens et Canadiennes d'interagir plus facilement avec Parcs Canada.

- Offrir des possibilités pour les jeunes et jeunes adultes d'interagir avec des membres de l'équipe de Parcs Canada et des lieux assurant une croissance future dans l'appui à Parcs Canada et à la sensibilisation à la nature et à l'histoire du Canada. Les activités clés comprennent l'accès aux endroits de Parcs Canada grâce à *Mon Passeport Parc*, grâce au Programme des jeunes ambassadeurs de Parcs Canada du duc et de la duchesse de Cambridge, le partage, entre jeunes, d'expériences vécues dans ces endroits et des partenariats avec des organisations jeunesse encourageant de faire l'expérience et d'apprendre au sujet de l'histoire du Canada et de ses précieux endroits naturels.

- Accroître les possibilités pour les Canadiens et Canadiennes ainsi que les organisations canadiennes de s'impliquer davantage avec Parcs Canada dans une variété d'activités qu'ils considèrent significatives et pertinentes, y compris la célébration et la commémoration d'anniversaires nationaux importants.

- Identifier au cours des deux prochaines années, les principaux domaines stratégiques pour faire progresser l'établissement de relations avec les peuples autochtones (Premières Nations, Inuits et Métis) afin de promouvoir l'inclusion des voix autochtones dans tous les aspects de la protection et de la présentation des lieux patrimoniaux du Canada.

Programme 4 – Expérience du visiteur

Description de programme

Ce programme appuie les occasions offertes à environ 20 millions de visiteurs Canadiens et étrangers qui visitent les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada chaque année. L'expérience du visiteur est la somme totale des interactions personnelles d'un visiteur avec le lieu patrimonial protégé, qui l'aide à comprendre l'endroit et à s'en rapprocher. L'expérience du visiteur commence par la sensibilisation au lieu, suivie par la planification, le voyage et l'accueil et l'orientation à l'arrivée. Une fois sur place, le visiteur peut participer à des activités récréatives et à des activités d'interprétation, utiliser les types d'hébergement, les sentiers, les installations, les services et d'autres éléments connexes. Ceci est ensuite suivi du départ et de la relation permanente après la visite. Les investissements réalisés dans les différentes étapes du cycle de l'expérience du visiteur favorisent les occasions d'apprentissage et d'appréciation, créant ainsi un sentiment d'attachement personnel à l'égard du lieu et favorisant le maintien de la pertinence des lieux patrimoniaux protégés du Canada aux yeux des Canadiens et Canadiennes.

Ressources financières (en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses 2013-2014)	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015-2016
226 351	235 484	236 799	240 380

Ressources humaines (ETP)

2013–2014	2014–2015	2015-2016
2 090	2 009	2 018

Programme résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles
Les visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage éprouvent un sentiment d'attachement personnel aux lieux visités.	En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui considèrent le lieu significatif pour eux	En moyenne, 85 % des visiteurs à tous les endroits faisant l'objet d'un sondage considèrent le lieu significatif
	En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui sont satisfaits et en moyenne, le pourcentage qui sont très satisfaits de leur visite	En moyenne, 90 % des visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage sont satisfaits et en moyenne, 50 % des visiteurs sont très satisfaits de leur visite

Points saillants de la planification

L'objectif principal du plan de l'expérience du visiteur de Parcs Canada est de créer un sentiment d'attachement personnel entre les Canadiens et les Canadiennes et leur patrimoine naturel et culturel. Cela implique la poursuite d'une augmentation significative des visites et des revenus leur étant reliées, pour créer des liens entre les Canadiens et les Canadiennes et les endroits de Parcs Canada, pour renforcer la position de l'Agence, grâce à des partenariats, en tant que contributeur économique clé dans des communautés à travers le pays, et accroître la promotion pour maintenir et augmenter la base de revenus de Parcs Canada pour appuyer son mandat. Les aménagements permettant aux visiteurs de vivre une expérience enrichissante et de générer des revenus représentent environ le tiers des biens de Parcs Canada.

Pour atteindre le résultat attendu, Parcs Canada prévoit mettre en œuvre les activités suivantes :

- Cibler les marchés clés nationaux à travers des promotions et des nouvelles expériences pour les visiteurs. Des expériences comprenant *Xplorateurs de Parcs Canada* [x] pour les enfants, les évènements *Initiation au camping* [xi] pour la population urbaine et les néo-Canadiens et diverses options d'hébergement pour les jeunes familles (par exemple des yourtes, des tentes 4 saisons et des prêt-à-camper).

- Faciliter la planification de voyage en offrant des outils en ligne plus conviviaux pour planifier et réserver, et en améliorant la promotion croisée des lieux de Parcs Canada.

- Soutenir la *Stratégie fédérale en matière de tourisme du Canada* en faisant la promotion d'expériences authentiques pour les visiteurs et en favorisant le tourisme et le développement économique local à l'intérieur et autour des lieux de Parcs Canada.

- Capitaliser sur la commémoration, par le gouvernement du Canada, du 200ème anniversaire de la guerre de 1812, et du 300ème anniversaire de la fondation de l'Île-Royale, maintenant l'Île du Cap-Breton, ayant Louisbourg comme capitale, pour attirer un plus grand nombre de visites.

Programme 5 – Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit

Description de programme

Ce programme comporte la gestion, le fonctionnement et la prestation de services municipaux à cinq lotissements urbains[xii] au sein des parcs nationaux du Canada. Il comporte également l'exploitation d'autoroutes[xiii] et de voies d'eau provinciales et interprovinciales[xiv] qui relient les collectivités et traversent les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux.

Ressources financières (en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses 2013-2014)	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015-2016
93 212	135 512	88 212	88 224

Ressources humaines (ETP)

2013–2014	2014–2015	2015-2016
250	250	250

Programme résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
L'état de l'infrastructure contemporaine des lotissements urbains et des voies navigables est maintenu ou amélioré, et les routes de transit sont ouvertes à la circulation.	Le pourcentage des biens contemporains des lotissements urbains dont l'état est maintenu et le pourcentage des biens contemporains des lotissements urbains cotés faibles ou passables dont l'état est amélioré	La cote de l'état de 75 % des biens contemporains des lotissements urbains est maintenu et la cote de l'état de 10 % des biens cotés faibles ou passables en mars 2010 est amélioré d'ici mars 2015
	Le pourcentage des biens contemporains des voies navigables dont l'état est maintenu et le pourcentage des biens contemporains des voies navigables cotés faibles ou passables dont l'état est amélioré	La cote de l'état de 75 % des biens contemporains des voies navigables est maintenu et la cote de l'état de 10 % des biens cotés faibles ou passables en mars 2010 est amélioré d'ici mars 2015.
	Le nombre de jours de fermeture des routes de transit en raison de leur état	Aucune fermeture des routes de transit en raison de leur état

Points saillants de la planification

Parcs Canada est l'un des plus importants gardiens au gouvernement fédéral de biens immobiliers. Ces biens appuient le fonctionnement des 44 parcs nationaux, quatre aires marines nationales de conservation et 167 lieux historiques nationaux (incluant certains éléments des neuf canaux historiques). La diversité de son portefeuille de 15 milliards de dollars est vaste et inclus : des installations récentes de traitement des eaux usées, des barrages gérés par ordinateurs, des déversoirs historiques actionnés manuellement, des fortifications et des bâtiments historiques, des installations pour les visiteurs, des autoroutes à quatre voies et des promenades panoramiques.

Des fermetures temporaires pour des réparations d'urgence et des réductions de niveaux de service pour répondre aux préoccupations de santé et de sécurité (tels que les réductions de la charge sur les routes) sont mises en œuvre. Des fermetures complètes de certains biens pourraient être nécessaires dans un avenir proche. Parcs Canada prendra les mesures nécessaires pour garantir la sécurité du public.

Pour atteindre les résultats attendus, Parcs Canada :

- Va poursuivre le développement de stratégies pour la gestion de biens pour orienter des prises de décisions qui contribueront à la réalisation d'un portefeuille viable de biens, à des ressources culturelles améliorées à une augmentation des visites dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation.

- Compléter le jumelage restant (élargissement bidirectionnel), financé grâce au Plan d'action économique du Canada, de la route Transcanadienne à l'ouest de Lake Louise jusqu'à la frontière de l'Alberta et de la Colombie Britannique d'ici la fin de 2013-2014.

- Continuer d'exécuter un programme d'inspection approfondi et faire des investissements ciblés dans l'entretien et la réhabilitation des routes, des ponts et des barrages.

- Continuer à mettre en place le cycle d'inspection sur les lotissements urbains de cinq ans afin de déterminer les priorités d'investissement.

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et d'autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources financières (en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses 2013-2014)	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015-2016
65 665	66 299	59 896	58 563

Ressources humaines (ETP)

2013–2014	2014–2015	2015-2016
511	506	507

Points saillants de la planification

En ce qui concerne les Services internes, Parcs Canada prévoit entreprendre les activités suivantes :

- Continuer de faire des progrès dans la mise en œuvre de la nouvelle orientation financière stratégique dans deux disciplines : les contrôles internes ainsi que la gestion des ressources financières, l'information financière et les rapports financiers. En 2013-2014, on continuera a mettre l'accent sur la mise en œuvre du plan d'action de l'Agence visant à renforcer les contrôles internes.

- Continuer la mise en œuvre de son programme de sécurité en conformité avec la Politique du Conseil du Trésor sur la sécurité du gouvernement et l'élaboration d'un plan stratégique de gestion des urgences.

- Poursuivre l'identification des ressources documentaires à valeur opérationnelle et des contrôles nécessaires pour faciliter le partage et la gestion efficace de l'information en conformité avec la Directive du Conseil du Trésor sur la tenue de documents.

- Mettre l'accent sur l'élaboration d'un cadre politique de gestion des personnes tenant compte de statut d'employeur distinct de l'Agence et les facteurs opérationnels actuels. Parcs Canada continuera également de mettre en œuvre une stratégie nationale des ressources humaines, et développer des stratégies de rétention, de recrutement et d'apprentissage afin d'assurer un effectif suffisant et représentatif ayant les compétences appropriées pour exécuter efficacement le mandat. En vue soutenir ce travail, le système PeopleSoft en libre-service et les fonctionnalités en ligne avec les rapports seront mis à jour pour maximiser l'efficacité du système.

- Réduire l'empreinte environnementale des opérations de l'Agence conformément à la Stratégie fédérale de développement durable en réalisant des progrès dans les domaines précis définis dans le tableau sur l'*Écologisation des opérations gouvernementales* qui se trouve à la section III.

Section III - Renseignements supplémentaires

Principales données financières

Les points saillants des états financiers prospectifs présentés dans ce *Rapport sur les plans et les priorités* ont pour but d'offrir une vue d'ensemble générale du fonctionnement et de la position financière de l'Agence Parcs Canada. Les points saillants des états financiers prospectifs sont fondés sur une comptabilité d'exercice pour renforcer la responsabilité et améliorer la transparence et la gestion financière.

En préparant ces points saillants des états financiers prospectifs, l'Agence Parcs Canada a fait des estimations et hypothèses pour le futur. Ces estimations et hypothèses peuvent différer des résultats actuels ultérieurs. Les estimations et hypothèses sont continuellement évaluées et basées sur des expériences antérieures et autres facteurs, incluant des attentes sur les événements futurs qui sont connus pour avoir une certitude raisonnable sous ces circonstances présentes.

État consolidé prospectif des résultats de fonctionnement et de la situation financière nette du ministère
Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars
(en millions de dollars)

	Écart ($)	Résultats prévus 2013-2014	Résultats estimatifs 2012-2013
Total des dépenses	9 253	689 281	680 028
Total des revenus	2 772	120 543	117 771
Cout de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	6 481	568 738	562 257
Situation financière nette du ministre	72 267	1 853 627	1 781 360

État consolidé prospectif de la situation financière
Au 31 mars
(en millions de dollars)

	Écart ($)	Résultats prévus 2013-2014	Résultats estimatifs 2012-13
Total du passif net	(47 988)	119 377	167 365
Total des actifs financiers nets	(10 295)	78 532	88 827
Dette nette du ministère	(37 693)	40 845	78 538
Total des actifs non financiers	34 574	1 894 472	1 859 898
Position financière nette du ministère	72 267	1 853 627	1 781 360

États financiers prospectifs

Les états financiers prospectifs peuvent être consultés dans la version électronique de ce plan, laquelle est disponible sur le site internet de Parcs Canada.[xv]

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

L'information suivante est disponible dans la version électronique de ce plan, laquelle est disponible sur le site internet de Parcs Canada.[xvi]

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Écologisation des opérations gouvernementales
- Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles
- Sommaire des dépenses en capital par programme
- Vérifications internes et évaluations à venir au cours des trois prochains exercices financiers
- Frais d'utilisation

Rapport sur les dépenses fiscales et les évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans son rapport intitulé *Dépenses fiscales et évaluations*.[xvii] Les mesures fiscales présentées dans le rapport *Dépenses fiscales et évaluations* relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Section IV - Autres sujets d'intérêt

Coordonnées de la personne-ressource de l'organisation

Bureau national de Parcs Canada
25-7-N, rue Eddy
Gatineau, Québec
Canada
K1A 0M5

Renseignements généraux :
888-773-8888

Renseignements généraux (International) :
613-860-1251

Téléimprimeur(TTY) :
866-787-6221

Lieu historique national du Canada
de Lower Fort Garry (Man.)
©Parcs Canada, *Photo*: J. Pleau

Notes en fin d'ouvrage

[i] Le site internet de Parcs Canada est disponible à : http://www.pc.gc.ca/fra/index.aspx

[ii] Action sur le Terrain est une initiative de l'Agence qui comprend une variété de projets de restauration et de gestion active, visant les enjeux prioritaires en matière d'intégrité écologique dans les Parcs visés. Des exemples de restauration écologique actuellement en cours incluent l'amélioration de la connectivité des bassins versants, le contrôle des espèces envahissantes, la restauration des habitats pour les espèces en péril ainsi que l'amélioration de la qualité de l'eau dans les écosystèmes aquatiques qui contribuent tous à l'amélioration de l'intégrité écologique.

[iii] L'information sur les résultats du gouvernement du Canada est disponible à : http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx

[iv] Le Budget principal des dépenses 2013-2014 est disponible à : http://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/esp-pbc/me-bpd-fra.asp

[v] Pour de plus amples renseignements sur les activités de l'Agence pour soutenir le développement durable visitez : http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/plans/rpp/rpp2013-14/sec01/sec01a.aspx

[vi] Pour voir le site internet d'Environnement Canada visitez : http://www.ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=Fr&n=C2844D2D-1

[vii] Le *Rapport sur le rendement de l'Agence Parcs Canada 2011-2012* est disponible à : http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312012/rap-rep2012.aspx

[viii] L'*État des lieux naturels et historiques du Canada* est disponible à : http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/elnhc-scnhp/index.aspx

[ix] La section Bibliothèque du site internet de Parcs Canada est disponible à : http://www.pc.gc.ca/fra/docs/bib-lib/index.aspx

[x] Pour de plus amples renseignements sur le programme *Xplorateurs* visitez : http://www.pc.gc.ca/fra/voyage-travel/xplorateurs-xplorers.aspx

[xi] Pour de plus amples renseignements sur le programme *Initiation au camping* visitez : http://www.pc.gc.ca/fra/media/ltc-dlc/index.aspx

[xii] Ces lotissements urbains sont ceux de Field, dans le parc national du Canada Yoho, en Colombie-Britannique; de Lake Louise, dans le parc national du Canada Banff, en Alberta; de Wasagaming, dans le parc national du Canada du Mont-Riding, au Manitoba; de Waskesiu, dans le parc national du Canada de Prince Albert, en Saskatchewan; et de Waterton, dans le parc national du Canada des Lacs-Waterton, en Alberta. Deux autres lotissements urbains, soit ceux de Banff et Jasper, jouissent de l'autonomie gouvernementale depuis 1990 et 2002, respectivement. Parcs Canada conserve toutefois le pouvoir d'approbation des plans et de la réglementation communautaires de Banff, de même que des plans communautaires et de la planification et de l'aménagement du territoire de Jasper.

[xiii] Les autoroutes gérées par Parcs Canada se composent de 1 150 kilomètres d'autoroute à deux voies, dont 360 kilomètres à travers l'autoroute Transcanadienne dans les parcs nationaux de Banff, Yoho, des Glaciers, du Mont-Revelstoke, et de Terra Nova; et 790 kilomètres de routes à deux voies à travers 8 provinces et un territoire incluant le Cabot Trail sur l'Île du Cap-Breton, et 224 ponts d'autoroute.

[xiv] Les voies navigables, qui soutiennent la navigation commerciale et de plaisance, ainsi que d'autres activités récréatives, comprennent la voie navigable Trent-Severn, le canal Rideau et le canal de Sault Ste. Marie en Ontario, le canal de Carillon, le canal de Chambly, le canal de Lachine, le canal de Sainte-Anne-de-Bellevue et le canal de Saint-Ours au Québec, et le canal de St. Peters en Nouvelle-Écosse.

[xv] Les états financiers prospectifs de l'Agence sont disponibles à : http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/plans/rpp/rpp2013-14/sec03/sec03a.aspx

[xvi] Les tableaux de renseignements supplémentaires sont disponibles à : http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/plans/rpp/rpp2013-14/st-ts/index.aspx

[xvii] Le rapport *Dépenses fiscales et évaluations* publié par le ministère des Finances est disponible à : http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp